



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION EFFECTIFS, PARCOURS ET COMPÉTENCES
BUREAU AFFECTATION, MOBILITÉ ET CARRIÈRE DES B ET C
64-70 ALLÉE DE BERCY
75574 PARIS CEDEX 12



FINANCES PUBLIQUES

**Arrêté portant désignation des membres de la commission de sélection
des candidatures à un recrutement sans concours
dans le corps des agents techniques des Finances publiques
dans le département de Haute-Loire**

Le directeur général des Finances publiques,

Vu le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 qui a modifié le décret n° 2010-985 du 26 août 2010 portant statut particulier du corps des agents techniques des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 octobre 2023, publié au JO du 13 octobre 2023, autorisant l'ouverture au titre de l'année 2023 d'un recrutement sans concours d'agents techniques des Finances publiques.

ARRÊTE :

Article 1 : sont désignés membres de la commission de sélection compétente à l'égard du recrutement sans concours dans le corps des agents techniques des Finances publiques dans le département de Haute-Loire :

- Monsieur Xavier DENY, Administrateur de l'État, Directeur départemental des Finances publiques de Haute-Loire ;
- Madame Christelle COPPOLA, Inspectrice divisionnaire Classe normale, Cheffe de Division stratégie budget immobilier logistique à la Direction départementale des Finances publiques de Haute-Loire ;
- Madame Alexandra GIOVANNONI, Conseillère dédiée Entreprises, Pôle Emploi de Haute-Loire.

Article 2 : est nommé en qualité de président de la commission de sélection précitée, Monsieur Xavier DENY, Administrateur de l'État, Directeur départemental des Finances publiques de Haute-Loire.

Article 3 : les dispositions du présent arrêté prennent effet au 25 octobre 2023.

Fait à Paris, le 25 octobre 2023
Pour le Directeur général et par délégation,

Céline VILLENEUVE,
L'Administratrice des Finances publiques adjointe